COMPIÉGNOIS

Un logement gratuit contre une présence humaine

Des jeunes qui cohabitent avec des personnes âgées… L'idée est apparue il y a déjà quelques années en France, afin de pallier les difficultés rencontrées par certains étudiants pour trouver un appartement à un prix abordable. Un senior offre une chambre à un étudiant à son domicile et, en échange, le jeune donne un peu de son temps à son hôte, rompant ainsi sa solitude.

A Compiègne, le concept pourrait d'autant mieux connaître le succès que l'une des résidences étudiantes de 400 chambres est fermée pour travaux. Aujourd'hui, l'association Khéops de Compiègne, qui accompagne et aide les personnes en difficulté, souhaite étendre le concept à tous les jeunes, sans le limiter aux étudiants. « Les demandeurs d'emploi et les jeunes travailleurs souffrent aussi de la pénurie de logements et des prix élevés des loyers. Certains sont dans des situations précaires et sont prêts à donner de leur temps pour aider des personnes âgées. Il nous semblait donc logique de les intégrer au projet », explique Naïma Jaouane, qui coordonne les actions de l'association.

COMPIÈGNE, JEUDI. Jamila Regragui et Naïma Jaouane, de l'association Khéops, souhaitent faire cohabiter des personnes âgées et des jeunes, afin de rompre l'isolement des premiers et de trouver une solution d'hébergement pour les seconds. (LP/M.P.)

Associer jeunes et seniors

Khéops vient donc de mettre sur pied le Logi, un service de cohabitation intergénérationnelle pour tout le secteur de l'ARC (agglomération de la région de Compiègne). Bon nombre de jeunes Compiégnois ont déjà fait part à l'association de leur intérêt pour le projet. Reste à convaincre les seniors. Grâce à ses partenaires, AG2R la Mondiale, la Fondation Macif, la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) et le conseil général, qui possèdent d'importantes bases de données, l'association a d'ores et déjà pu informer des centaines de personnes âgées de l'existence du Logi.

Il s'agit désormais d'associer jeunes et seniors en fonction de leurs besoins et centres d'intérêt respectifs, afin de mettre en place des cohabitations pérennes. « Deux formules sont proposées. Dans l'une d'elles, il y a la mise à disposition d'une chambre contre une petite indemnité d'occupation de la part du jeune. Dans l'autre, la chambre est gratuite, mais le jeune doit en contrepartie assurer un temps de présence, d'aide et d'échange avec la personne qui l'accueille. Tout cela est formalisé par une convention d'hébergement. Evidemment, nous faisons en sorte que les deux personnes qui vont cohabiter s'entendent et s'apprécient », précise Jamila Regragui, chargée du projet Logi. Les protagonistes bénéficieront également d'une période d'essai, afin d'apprendre à se connaître.

MEHDI PFEIFFER

■ Une réunion d'information est prévue le 29 septembre afin d'expliquer le projet en détail aux seniors. Association Khéops, 12-14, rue Saint-Germain, à Compiègne, tél. 03.64.47.78.41 ou 06.98.77.89.93.

VIVRE DANS L'OISE

COMPIÈGNE

L'Insee enquête sur la consommation des ménages

L'Insee effectue jusqu'au 1er octobre une enquête sur la consommation et le budget des ménages afin de connaître le poids des grands postes de consommation. Mme Desmarest, enquêtrice de l'Insee, prendra contact avec certains ménages compiégnois. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Tous les ménages concernés seront prévenus individuellement par lettre. Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles.

GILOCOURT

Découvrez le cyclisme autrement

Les passionnés de cyclisme sont invités par le club cycliste du Valois à venir participer à une journée découverte de ce sport. La manifestation, appelée « la Découverte des sports cyclistes » se tiendra place du château à Gilocourt le samedi 10 septembre de 9 heures à 17 heures. Des stands de présentation des activités club VTT, route, cyclo-cross avec les différentes formes de pratiques, sportive, cyclosportive, cyclotourisme ou en loisir seront à votre disposition. L'après midi, mise en place de parcours d'essais adaptés en route et VTT accompagnés des membres de l'association.

■ Renseignements au 03.14.97.88.83, à cc.valois@sfr.fr ou sur le blog du club : http://ccduvalois.over-blog.com.

CRÉPY-EN-VALOIS

La cité de l'archerie tient sa première fleur

« Pour nous, cette première fleur constitue une belle récompense et, surtout, une véritable reconnaissance du travail accompli. » David Lemaire, le responsable du service des espaces verts de Crépy-en-Valois, n'est pas peu fier d'avoir été primé aux concours des villes et villages fleuris. « Lorsque je suis devenu maire de Crépy-en-Valois, je me suis étonné de notre absence au palmarès de ce concours, confie Arnaud Foubert. Pour moi, il s'agissait là d'une véritable anomalie car j'estime que la ville a toujours été particulièrement fleurie. » Chargés de corriger cette « anomalie », les services techniques de la ville ont donc mis les bouchées doubles.

« Le jury a été sensible au très bon accueil avec une présentation structurée de la commune, expliquent les responsables du concours régional. Une vraie volonté semble se dégager. Depuis l'an dernier, on perçoit déjà les changements. Un travail sur la taille des arbres est effectué pour reconstituer la qualité des alignements. On assiste au développement des vivaces et graminées… »

Bien qu'impressionné par le travail réalisé, le jury a néanmoins souhaité attirer l'attention des responsables des espaces verts sur certains points. « Les bacs implantés de façon isolée n'apportent pas grand-chose à la structuration de la rue principale, notent par exemple les spécialistes. Et il est indispensable de recréer le lien entre le château et le parc en abattant la haie de thuyas présente. Surtout si la commune souhaite classer cet espace en jardin ou parc remarquable. » Le jury estime également qu'il faut « éviter de surcharger les monuments » ou encore qu'il faut « réfléchir sur des effets de décor ou de fond ». Et pour ses spécialistes, il convient de « panacher les vivaces avec les annuelles pour éviter les effets blocs et de « n'utiliser les suspensions que dans les lieux où les plantations au sol sont impossibles ».

CRÉPY-EN-VALOIS, MERCREDI. Les jardiniers sont récompensés. (LP/F.ND.)

FRÉDÉRIC NORMAND

Fondation
Caisse d'Epargne de Picardie
sous l'égide de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité
Apprendre, travailler et vivre en Picardie

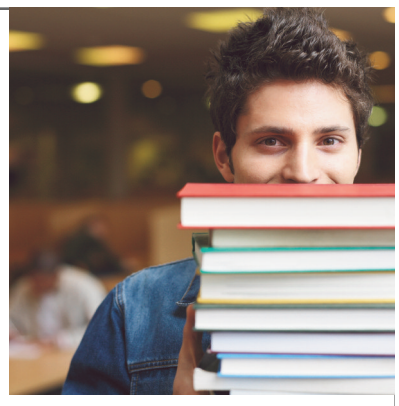

APPEL À PROJETS
Dépôt des dossiers avant le 30 sept. 2011

"Bouger pour apprendre"

La Fondation Caisse d'Epargne de Picardie consacre une enveloppe de
300 000 €
pour soutenir localement toutes les initiatives en faveur de l'insertion par l'acquisition des savoirs de base, l'apprentissage et la mobilité intellectuelle et culturelle.

Cet appel à projets s'adresse à de nouvelles initiatives portées par des structures ayant pour objectif de :

- faire progresser les compétences des publics en difficulté dans les domaines de la maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture, calcul),
- assurer une préqualification à l'emploi ou la professionnalisation à un métier,
- créer des passerelles entre les structures d'insertion et les employeurs potentiels,
- renforcer la responsabilisation de chacun et permettre la personnalisation des parcours d'insertion,
- faciliter l'entrée ou le maintien de jeunes en difficulté dans un parcours de formation…

Pour tous renseignements complémentaires
nicolas.delnatte@picardie.caisse-epargne.fr

CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

garance • crédit photo : DR